

L'HOMME FACE

A L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

L'utilisation des informations localisées révèle leur capacité à rassembler Etat, collectivités territoriales et acteurs privés, pour travailler ensemble, sur les mêmes axes. En effet, ces informations ne sont véritablement valorisées et utiles que quand elles sont agglomérées avec d'autres informations localisées sur le même territoire mais venant d'autres acteurs. Elles sont ainsi enrichies par les autres informations de ces acteurs et améliorées par leurs usages sur ce même territoire.

Par exemple, la gestion d'un territoire pendant et après une crise - telle qu'une tempête - nécessite de rassembler des informations sur le réseau routier, les réseaux électriques, les réseaux de téléphonie fixe et mobile, les zones urbanisées, la localisation des équipes de secours, la façon de contacter mairie et élus, les zones boisées, les zones inondées, etc. Etat, collectivités territoriales, entreprises privées et citoyens se trouvent ainsi imbriqués – ou associés – au travers des informations que chacun apporte vers une recherche d'efficacité collective maximale.

Ces regroupements débouchent sur des développements et organisations de collecte, d'acquisition et de partage de données par thème, et souvent sur des acquisitions partagées entre acteurs : Etat et collectivités territoriales en particulier. Ils permettent dans un premier temps de définir des besoins thématiques communs, puis de construire un langage commun, d'organiser la production des données, puis d'engager des réflexions communes sur les territoires. Ils évitent ainsi des doublons coûteux, favorisent le partage de culture entre acteurs du territoire et facilitent la prise de décision.

Cette perspective constitue la grande utopie de l'information géographique. Ce sont très majoritairement des facteurs humains qui freinent, consciemment ou non, le développement des usages, et paradoxalement, les économies qui pourraient être effectuées.

LES PROBLEMES ORGANISATIONNELS

L'outil géomatique est transversal et commun à toutes les thématiques d'un organisme. Il mobilise des compétences et moyens informatiques importants, souvent placés dans les directions informatiques. Mais il s'appuie sur une description numérique des territoires, et cette compétence peut également être placée dans la direction de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire.

Fondamentalement, le rôle de la géomatique est différent de celui de l'informatique duquel elle a souvent du mal à se différencier. L'informatique traite des choix de matériels, de logiciels, de règles de fonctionnement et de formats, de sécurité. Elle réalise des systèmes de traitement de données parfois complexes, mais n'intervient pas sur les données : celles-ci sont de la responsabilité de celui qui utilise l'outil pour l'exercice de sa mission, et pour cela exprime ses besoins et caractéristiques en matière de données.

Par exemple, le géomaticien disposera de compétences en géodésie, traitement d'images, orthorectification, analyse spatiale, sémiologie graphique, alors que l'informaticien sera compétent sur les questions de capacité et performances des matériels, dimensionnement et mise en place des réseaux et protocoles.

La géomatique, avec l'utilisation des référentiels géographiques et la production de données localisées permet de fournir des services très performants aux utilisateurs, dont elle accroît la professionnalité de façon significative. De plus, elle révolutionne la pratique des échanges et du partage de données avec les partenaires, donnant une capacité d'analyse en profondeur et en précision inégalée du territoire, quand des solutions d'enrichissement mutuel ont pu être organisées. Malheureusement cet outil stratégique, permettant le développement et le positionnement de l'organisme comme acteur de référence sur le territoire, n'est pas considéré comme tel.

Il est essentiel de faire comprendre cette transversalité et sa capacité de fédération de services.

Cette capacité avec les potentiels d'enrichissement mutuel des données des uns et des autres justifie qu'il existe une infrastructure publique accessible à tous, à l'initiative de l'Etat. Celle-ci permet ensuite aux communautés thématiques et pôles métiers de choisir leurs données de base et de développer les données thématiques.

De telles démarches collectives, construites sur du partage de données et leur enrichissement, s'appuient largement sur l'informatique et des développements lourds. Pour autant, cette prégnance ne doit pas occulter les aspects stratégiques des usages des informations localisées : l'outil informatique reste un support – indispensable – mais ne peut pas être le pilote de démarches dont il ne maîtrise pas les aspects stratégiques.

L'information géographique doit rester indépendante pour jouer son rôle d'organisation de la structure et d'organisation des partenariats avec les autres acteurs du territoire. Pour ces raisons, les décisions la concernant ont tout intérêt à être prises au plus haut niveau des organisations.

LE JEU DES ACTEURS, PAR RAPPORT AUX FLUX DE DONNEES

Une fois les enjeux stratégiques du partage de données identifiés et les orientations stratégiques arrêtées, incluant l'organisation des rapports avec les autres acteurs, se pose la question de l'organisation des flux d'échange de données entre les acteurs : afin de permettre de réelles réutilisations et améliorations par les partenaires, les échanges doivent être fluides et transparents :

- fluides : les liens entre organisations ne doivent pas être hiérarchiques, mais déconcentrés au niveau le plus proche de la réalisation de l'échange. Chaque partenaire est ainsi amené à définir de tels dispositifs et correspondants
- transparents : les modalités et conditions ne peuvent souffrir de pans obscurs : les questions à régler peuvent être difficiles, délicates, mais leur résolution effectuée en amont et bien entendu rendue publique.

LES FACTEURS HUMAINS DANS LES ORGANISATIONS ET LES CIRCUITS DE PRODUCTION

Il s'agit de difficultés véritablement liées au fonctionnement des organisations, qui interviennent à plusieurs niveaux.

D'abord, celui qui est responsable du dossier, et donc compétent pour prendre les décisions et s'exprimer, n'est pas toujours le mieux placé du point de vue des compétences. De nombreux projets et démarches ont souffert de cette situation, où les enjeux du développement de l'information géographique ne sont perçus que techniquement, parmi d'autres décisions à caractère technique, et pas dans leur dimension stratégique.

Ensuite de nombreux dispositifs sont fragiles : on constate, aujourd'hui que le déploiement de la politique de localisation des données dans un organisme s'appuie sur des moyens humains modestes et se traduit par la présence de quelques individus seulement, qui sont parfois (ou souvent) mobiles : leur départ peut entraîner l'arrêt complet de certaines parties du dispositif.

Enfin, l'obstruction de certains se manifeste régulièrement. soit qu'ils ne voient pas d'avantages, soit qu'ils ne s'estiment pas assez reconnus ou valorisés, soit qu'ils perçoivent des pertes d'autorité ou de pouvoir dans les nouveaux dispositifs.

L'amélioration de la formation, que ce soit de type vulgarisation, acquisition de compétences de base ou expertise, permettrait à tous ces acteurs de mieux comprendre ou prendre en compte les enjeux de la localisation des informations et l'utilité de leurs propres compétences dans la réussite de tels projets.

LA RETENTION DE L'INFORMATION

Ce comportement n'est - heureusement – pas généralisé, même s'il est fréquent. Plusieurs raisons sont souvent évoquées pour expliquer les différentes situations rencontrées, désignées par « culture d'entreprise », « règles internes » ou « règles de sécurité ». Mais derrière ces raisons, des mécanismes de rétention d'informations sont souvent en place chez les individus.

Le manque de connaissance de la géomatique et de son fonctionnement par les acteurs concernés conduit régulièrement, et de façon compréhensible, à des restrictions de diffusion ou d'échanges. Il n'est pas perçu que les informations localisées s'enrichissent d'autant plus qu'elles sont échangées, ni que leur qualité s'améliore également.

Et quand bien même ces acteurs seraient tentés par un tel partage d'informations avec leurs partenaires, ils ne savent pas comment le mettre en œuvre ou comment le formaliser : qu'est-ce qui est commercial et non diffusable, qu'est-ce qui est communicable, à qui et à quelles conditions, quels risques courent-ils ?

Une autre logique, lourde, est à l'œuvre, le passage du papier au numérique :

- d'une part, l'obtention de produits complexes ou la diffusion de données requiert beaucoup moins d'intermédiaires, cette transition conforte les individus qui peuvent se passer d'intermédiaires pour obtenir ou produire l'information et conforte leur puissance de travail et leur autonomie
- d'autre part, la transmission d'un dossier « papier » donnait de l'information, mais elle était peu réutilisable. Avec la transmission d'informations numériques, le même acte permet au bénéficiaire d'accéder à toute la richesse d'un dossier et à remettre en cause le savoir de celui qui l'a élaboré.

LE LIEN ENTRE COMMANDE ET PILOTAGE

La question concerne les niveaux de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. En effet, le maître d'ouvrage passe commande d'opérations, et s'appuie pour cela sur deux acteurs :

- l'un spécialiste de la technique concernée (un réseau, une infrastructure, des risques, ...)
- l'autre spécialiste des questions de localisation : modélisation de l'objet, précision, méthodes d'obtention des données, ...

Ce doublonnage, lié à la répartition verticale des compétences, porte en lui-même la nécessité d'une fonction de pilotage, pour coordonner les deux.

Cette situation, qui n'est pas souvent bien réglée, pourrait être amenée à évoluer, pour deux raisons :

- les thématiques sont trop restés à l'écart des mécanismes de localisation des informations qu'ils produisent ou utilisent. Un investissement plus important leur permettra de construire une relation précise avec les géomaticiens et de leur passer des commandes
- des démarches d'études moins sectorisées, prenant place dans une perspective de développement durable, nécessiteront de prendre en compte la localisation des informations tout au long de leur déroulement, depuis l'amont jusqu'à l'aval.

LES CHOIX BUDGETAIRES

S'agissant des projets nouveaux, le financement des données est en général pris sur le projet : cette étape fait partie des dépenses d'études. Elles ne sont pas toujours faciles à accepter : coûts non négligeables, spécificités éventuelles des produits.

Le financement des récolements est également à prendre en compte sur le budget du projet. Le récolement, étape indispensable de la réception des travaux, n'est pourtant pas régulièrement effectué. Cependant, accompagné d'une localisation des objets réalisés, il est d'une grande utilité. Les risques d'une mauvaise connaissance du domaine public sont variables mais peuvent avoir des conséquences dramatiques : câble HT mal repéré, canalisation de gaz non identifiée.

Si ces dépenses sont plus ou moins prises en compte, leur repérage budgétaire n'est en général pas possible : il est très difficile de connaître l'ensemble des dépenses - et recettes éventuelles - engendrées par la localisation d'informations. Cette simple connaissance est élémentaire pour permettre des choix budgétaires sains et rationnels.

Enfin, la numérisation du stock d'informations papier nécessite de trouver un financement sur le budget d'investissement. Cet effort particulier apparaît de plus en plus nécessaire.

LA MODIFICATION DES LIENS ET RELATIONS AVEC LES ACTEURS DU TERRAIN

Dans une démarche d'acquisition de données localisées, celles-ci peuvent être obtenues auprès des producteurs, des bureaux d'études, des géomètres, etc., bref des gens qualifiés, pouvant comprendre les enjeux de la démarche dans laquelle ils s'inscrivent. Malheureusement cette voie ne suffit pas pour atteindre un niveau de qualité (précision et exhaustivité) suffisante.

Il convient donc de descendre d'un cran et de travailler avec des agents de terrain. Ils récoltent des données en permanence, sans que cette tâche soit reconnue ni valorisante. Il convient alors de les accompagner, de créer une relation sans hiérarchie et gagnant-gagnant : l'un gagne de l'information précise, l'autre bénéficie en retour d'un rendu complet (plan, ..) et surtout d'une considération pour la fourniture de cette information.

LA NON PERCEPTION PAR LE PUBLIC DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET SA CONFUSION AVEC LA TELEMATIQUE

Le public ne fait pas la différence entre information géographique et informatique. L'utilisation des globes virtuels est très intuitive, et déjà performante :

- consultation d'informations
- numérisation sommaires et intégration de ses propres données
- importation du globe dans un site électronique pour le relier spécifiquement à une problématique exposée ou à des données visualisées.

De même, l'appellation de « GPS » pour désigner des produits sophistiqués intégrant bases de données localisées, processeur et informatique, récepteur GPS est complètement réductrice.

A travers ces outils remarquables, le public ne voit que l'outil ou le service informatique, mais n'imagine pas leurs possibilités, l'empilement possible de couches, les analyses quantitatives, topologiques, thématiques et autres requêtes qui peuvent être faites. Peut-être la visualisation 3D pour certains projets permet-elle une certaine appréhension de la puissance de cette technologie, mais sans se rendre compte qu'il s'agit d'informations localisées, et que d'autres traitements peuvent être effectués.

L'ATTITUDE DES UTILISATEURS DANS LEURS DOMAINES OU THEMATIQUES

Les thématiques ont insuffisamment été investies par les thématiciens. Plusieurs raisons ont été présentées plus haut, rôle des géomaticiens, pas de prise en compte de la dimension stratégique ni économique des nouveaux usages, insuffisance de formation et peut-être manque de pression des responsables thématiques ou donneurs d'ordre.

C'est l'ensemble des acteurs d'un thème qui est concerné, depuis les opérateurs terrain jusqu'au responsable national de la politique du domaine concerné. Il s'agit maintenant de mener une véritable révolution des cultures, afin d'intégrer cette technique et ses conséquences organisationnelles, financières et stratégiques, dans les objectifs et démarches des services. Les applications des informations géographiques ne trouveront vraiment leur utilité que lorsque les thématiciens s'en seront approprié l'usage, en s'appuyant sur des compétences de géomaticiens et d'informaticiens.

L'inscription de la majorité des projets dans un souci de satisfaire les besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs devrait faciliter cette prise en compte.